

NOTICE DE PROPOSITION INSIGNE PATS

A retourner à contact@udsp38.fr



RECIPIENDAIRE INSIGNE PATS

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Amicale d'appartenance :

Date d'entrée dans l'amicale: / /

Fonctions actuels au sein de l'amicale :

Motifs de la proposition :

- Président de l'amicale** : depuis le ou du au
- Président de la section de JSP** : depuis le ou du au
- Membre du bureau de l'amicale** : Fonction depuis le Ou du au
- Membre du bureau de la section de JSP** : Fonction depuis le Ou du au

Organisateur ou membre de l'organisation lors des manifestations U.D.S.P.38 suivantes :

- Téléthon
- Championnat de boule lyonnaise (éliminatoire ou finale départementale)
- Challenge de la qualité
- Journée des Anciens sapeurs-pompiers
- Journée du pôle social
- Cross de la Ste Barbe ou Départemental
- Rassemblement départemental des JSP
- Congrès départemental
- Autres** (précisez) :

Organisateur ou membre de l'organisation lors des manifestations Régionales suivantes :

- Cross
- RTR JSP
- Sélection P.S.S.P
- Autres** (précisez) :

Organisateur ou membre de l'organisation lors des manifestations Nationales suivantes :

- Ski
- VTT
- Cross
- Autres** (précisez) :

Animateur de commission :

- Départementale
- Régionale

Membre de commission :

- Départementale
- Régionale

- Services exceptionnels** (Précisez) :
- Parcours exceptionnel dans le domaine sportif
- Cessation d'activité carrière exceptionnelle
- Contribue au développement ou au rayonnement de l'association

Autres :

NOTICE DE PROPOSITION INSIGNE PATS



Renseignements PATS

Amicale d'appartenance :

Service :

Date d'entrée au SDIS : / /

Parcours effectués - Historique de carrière :

.....
.....

Fonction au sein de l'amicale

Nom et Grade du proposant :

Fonction :

Président U.D.S.P. 38

Administrateur U.D.S.P. 38

Président d'amicale

Président d'une section de J.S.P.

animateur commission U.D.S.P.

Membre du comité d'honneur

Autres (précisez) :

Demande à transmettre avant le

PROMOTION DU CONGRES

PROMOTION DE LA SAINTE-BARBE

15 mai

15 octobre

Lieu, date et horaire de la cérémonie de remise de l'insigne PATS :

à le / ... / à H

Nota : *Article 9 : La remise de cette distinction ne pourra être faite que par le Président de l'Union Départementale ou son représentant dûment mandaté.*

Il ne sera pas accepté plus de 1 dossier de demandes par an et par amicale.